



Monsieur Antoine ARMAND
Ministre
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE
139, rue de Bercy
Télédoc 151
75572 PARIS CEDEX 12

Sylviane NOEL

Sénatrice
de la Haute-Savoie

Secrétaire de la
Commission des Affaires
Economiques

Conseillère Régionale
Auvergne Rhône Alpes

Conseillère Municipale
de Nancy-sur-Cluses

La Roche-sur-Foron, le 26 septembre 2024

Réf. : SN/PV/4875

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre bienveillante attention sur le dossier du retour du train de nuit dans le secteur de la Vallée de l'Arve.

En mai 2023, Clément Beaune alors ministre délégué aux transports annonçait fièrement la création de plusieurs nouvelles dessertes par les trains Intercités de nuit.

Une stratégie assumée par le Gouvernement de l'époque qui visait à répondre à une demande forte pour le ferroviaire en général et pour ce type de déplacement nocturne et aussi peu onéreux.

Pour autant, dans un département comme celui de la Haute-Savoie, au carrefour de la Suisse et de l'Italie, qui compte parmi les plus belles stations de montagne du pays et qui accueille chaque année des millions de touristes, l'offre en la matière fait pâle figure en comparaison de l'Autriche ou de nos voisins helvètes.

Dans un rapport gouvernemental portant sur les trains d'équilibre du territoire publié en 2021, l'exécutif proposait pourtant la mise en service de 600 voitures couchettes, voitures lits et voitures avec sièges inclinables ainsi que la relance des liaisons nocturnes Paris-Saint-Gervais-les-Bains et Paris-Bourg-Saint-Maurice.



Cependant, le choix du développement des lignes ainsi que les axes à développer sont du ressort du donner d'ordres, à savoir l'Etat. En effet, ce dernier fixe, dans le cadre d'une enveloppe budgétaire via le Plan France Relance, la ou les lignes à couvrir et le type de train qui circulera. La SNCF s'inscrivant ensuite strictement dans ce cadre.

A l'heure où notre région, notre département et plus largement la France, accueilleront les Jeux Olympiques d'hiver 2030, le Gouvernement se doit d'apporter davantage d'ambition à sa politique incitative de l'utilisation du train, notamment de nuit.

C'est aujourd'hui qu'il convient d'étudier toutes les pistes d'investissement à la réalisation de cet objectif afin de disposer à temps des mobilités nécessaires à la réduction de l'empreinte carbone.

Aussi, compte-tenu de ces éléments, je vous serai très reconnaissante de bien vouloir examiner ce dossier avec toute l'attention qu'il mérite.

Je reste naturellement à votre entière disposition pour échanger avec vous sur ce dossier, et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Bien à vous
Sylviane NOEL